

ÉCODEF

255
novembre 2024

NOTE DE L'OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE

STATISTIQUES

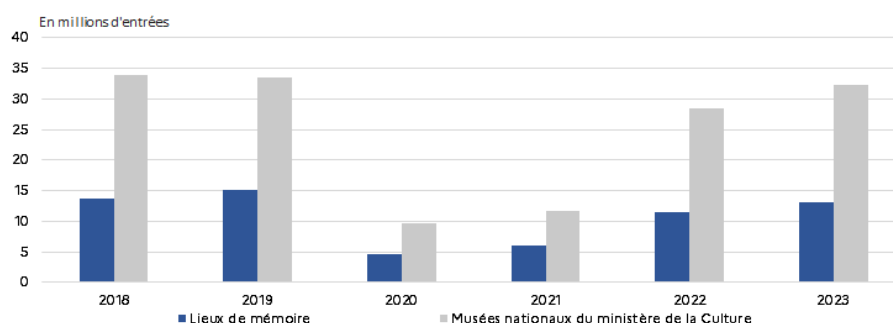
LA FRÉQUENTATION DES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS CONTINUE D'AUGMENTER EN 2023

Les lieux de mémoire des conflits contemporains ont attiré 13 millions de visiteurs en 2023, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente. Cependant, ce niveau de fréquentation reste inférieur à celui de 2019 (-14,2 %). Les dix premiers sites de mémoire les plus fréquentés attirent près de la moitié des visiteurs, avec six sites situés en Normandie. La fréquentation touristique des lieux de mémoire par des visiteurs étrangers a augmenté de 23,9 % en 2023, avec une hausse particulièrement marquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+76,3 %). Les touristes allemands constituent le premier groupe de visiteurs étrangers dans les sites mémoriels de la région Grand Est, représentant 50,0 % de l'ensemble des visiteurs étrangers. Près de la moitié des sites abordent un seul conflit contemporain, avec 17,3 % exclusivement dédiés à la Première Guerre mondiale et 47,9 % à la Seconde Guerre mondiale. Les associations gèrent près de la moitié des lieux de mémoire. L'ensemble des sites de mémoire emploient 82,8 % de bénévoles. Le patrimoine mémoriel et culturel du ministère des Armées a connu une forte augmentation de sa fréquentation (+20,9 %) entre 2022 et 2023.

Depuis la fin de la pandémie de Covid-19, le tourisme dans les lieux de mémoire des conflits contemporains ne cesse de croître pour atteindre 13,0 millions de visiteurs en 2023, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente (**Figure 1**). Toutefois, le niveau de fréquentation de ces lieux de mémoire reste inférieur à celui de 2019 (-14,2 %). En 2023, aucune célébration d'envergure relative aux conflits contemporains n'a eu lieu, contrairement à 2019 où le 75^e anniversaire du débarquement de Normandie de 1944 avait contribué à un niveau élevé cette année-là.

À titre de comparaison, les musées nationaux sous la tutelle du ministère de la Culture connaissent une évolution similaire, avec une progression de 13,0 % par rapport à l'année 2022. Cependant, le niveau de fréquentation de ces musées reste toujours inférieur à celui de 2019 (-3,9 %), en partie en raison de la fermeture du Grand Palais.

Figure 1 : Évolution de la fréquentation des lieux de mémoire et des musées nationaux



Lecture : En 2023, les lieux de mémoire ont enregistré une fréquentation totale de 13,0 millions d'entrées tandis que les musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture en ont enregistré 32,2 millions.

Champ : 41 musées nationaux ; lieux de mémoire des conflits contemporains de France Métropolitaine.

Sources : Enquête fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) – OED ; Fréquentation des patrimoines (Patrimostat) – Ministère de la Culture, DEPS.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES VISITEURS SE RENDENT SUR LES DIX SITES DE MÉMOIRE LES PLUS FRÉQUENTÉS

Les 10 premiers sites de mémoire les plus fréquentés attirent près de la moitié des visiteurs. Six de ces sites se trouvent en Normandie, qui est ainsi la région la plus attractive pour ses lieux de mémoire (41,2 % des visites). Cependant, c’est également une des régions où la fréquentation augmente le moins, seulement de 5,1 % (**Figure 2**). Le cimetière américain de Colleville-sur-Mer, en Normandie est le site le plus fréquenté, représentant 14,2 % des visites totales. Ce site de mémoire est le dernier lieu de repos de 9 387 soldats américains tombés au combat durant l’été 1944. Le deuxième site commémoratif le plus fréquenté de Normandie est le site voisin de la Pointe du Hoc, avec 6,7 % des visites totales. Les visiteurs peuvent voir les cratères laissés par les bombardements et les monuments commémoratifs dédiés aux soldats qui ont perdu la vie lors de l’assaut. Ces deux sites sont des lieux de mémoire emblématiques du débarquement allié en Normandie du 6 juin 1944, qui a été un tournant décisif dans la guerre.

Figure 2 : Fréquentation totale des lieux de mémoire par région en 2022 et 2023

Région	Fréquentation (en milliers)		Évolution de la fréquentation (en %)	Évolution de la fréquentation étrangère (en %)
	2022	2023		
Normandie	5 117	5 378	5,1	16,7
Île-de-France	1 892	2 364	25,0	25,6
Grand Est	1 530	1 794	17,2	29,9
Hauts-de-France	1 059	1 307	23,5	38,1
Bretagne	365	409	12,2	40,6
Provence-Alpes-Côte d’Azur	286	383	34,1	76,3
Auvergne-Rhône-Alpes	346	380	9,9	12,1
Bourgogne-Franche-Comté	305	332	8,6	-1,7
Nouvelle-Aquitaine	285	322	12,8	13,3
Pays de la Loire	105	188	78,0	51,4
Occitanie	139	118	-15,0	-49,2
Centre-Val de Loire	54	62	8,2	25,2
France métropolitaine	11 497	13 037	13,5	23,9

Champ : Lieux de mémoire des conflits contemporains de France métropolitaine.
Source : Enquête fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

L’Île-de-France est la deuxième région qui attire le plus de fréquentation sur ses sites mémoriels. Ainsi, le musée de l’Armée, situé dans l’Hôtel des Invalides à Paris est le deuxième site le plus visité en France, représentant près d’un dixième de la fréquentation des lieux de mémoire. Il abrite une collection impressionnante d’armes, d’armures, d’uniformes et d’autres objets liés à l’histoire militaire de la France. Cette forte fréquentation peut également s’expliquer par l’intérêt des visiteurs pour le tombeau de Napoléon I^{er} au dôme des Invalides.

L’évolution de la fréquentation des sites mémoriels diffère selon les régions. Cela peut notamment s’expliquer par la fermeture temporaire de certains sites majeurs en raison par exemple de travaux ou de manque de personnel. Ainsi, en Occitanie, l’un des principaux sites, la maternité suisse d’Elne, qui a notamment permis l’accueil des mères et enfants réfugiés de la Retirada entre 1939 et 1944, est en partie fermée au public depuis février 2023, ce qui a entraîné une forte baisse (-15 %) de la fréquentation des lieux de mémoire dans cette région.

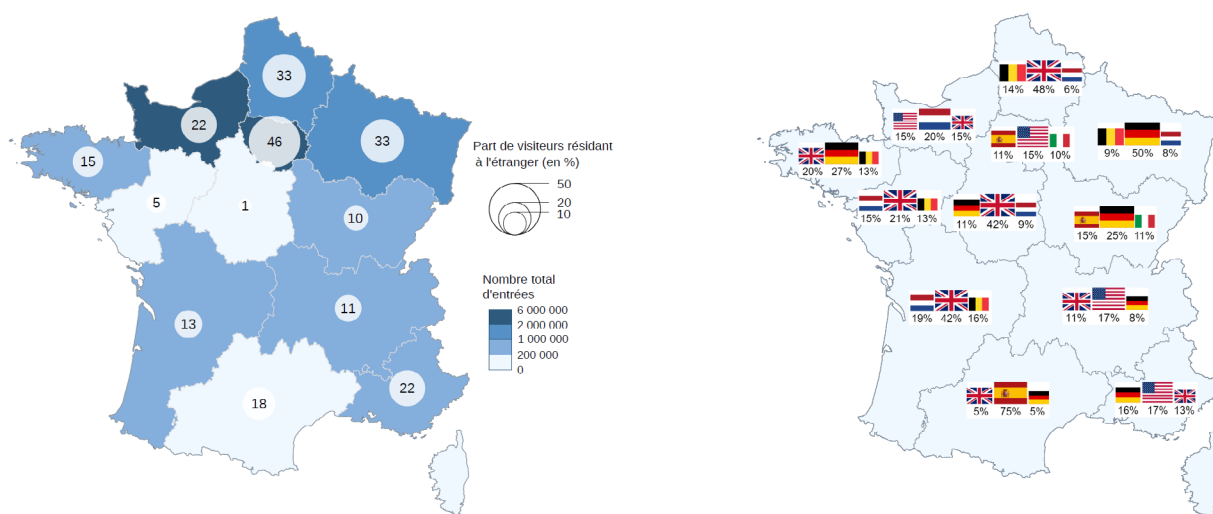
EN 2023, LE NOMBRE DE VISITEURS ÉTRANGERS DES LIEUX DE MÉMOIRE AUGMENTE D’UN QUART

La fréquentation touristique des lieux de mémoire par des visiteurs étrangers a augmenté de 23,9 % en 2023, avec des différences selon les régions. Dans la plupart des régions, l’augmentation de la fréquentation des visiteurs étrangers est beaucoup plus importante que l’augmentation globale de la fréquentation. Cette hausse est particulièrement marquée en Provence-Alpes-Côte d’Azur (+76,3 %) et dans les Pays de la Loire (+51,4 %). En revanche, en Auvergne-Rhône-Alpes, l’augmentation de la fréquentation étrangère est légèrement moins rapide que l’augmentation globale. En Occitanie et en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de visiteurs étrangers a même diminué.

LA MOITIÉ DES VISITEURS ÉTRANGERS DE SITES MÉMORIELS DE LA RÉGION GRAND EST SONT ORIGINAIRES D'ALLEMAGNE

La fréquentation touristique étrangère est assez localisée, avec des origines différentes selon les régions. Ainsi, dans la région Grand Est, trois visiteurs sur 10 résident à l'étranger (**Figure 3**). Les Allemands sont les premiers visiteurs étrangers des sites de mémoire de cette région (50,0 % des visiteurs étrangers) mais également de la région Bourgogne-Franche-Comté (24,9 %). Dans la région Grand Est, 61,9 % des sites sont consacrés à la mémoire de la Première Guerre mondiale. Ainsi, le mémorial de Verdun est un site majeur de mémoire de la Première Guerre mondiale qui attire de nombreux visiteurs étrangers, en particulier des Allemands. Ce mémorial commémore l'une des batailles les plus meurtrières de la Première Guerre mondiale, qui a fait des centaines de milliers de victimes des deux côtés. Les Espagnols sont particulièrement présents en Occitanie (74,9 %), où près de deux visiteurs sur dix résident à l'étranger. Les visiteurs espagnols viennent notamment visiter le mémorial du camp d'internement d'Argelès-sur-Mer, où plus de 160 000 personnes (réfugiés espagnols, nomades français, juifs étrangers, etc.) ont été internés entre 1939 et 1942. Les visiteurs britanniques sont particulièrement présents sur l'ouest du pays et sont majoritaires dans quatre régions, dont trois où ils représentent plus de 40 % des visiteurs étrangers (Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine). L'Île-de-France, région touristique par excellence, attire plus particulièrement les Américains, les Espagnols et les Italiens. La Normandie, région la plus visitée pour ses lieux de mémoire, attire 19,5 % de Néerlandais, 14,9 % d'Américains et 14,7 % de Britanniques.

Figure 3 : Part des visiteurs de lieux de mémoire résidant à l'étranger par région en 2023 et nationalités prédominantes



Lecture : 5 378 000 entrées dans un lieu de mémoire des conflits contemporains ont été recensées en Normandie. Parmi eux, 22 % résident à l'étranger. Parmi ces derniers, 20 % sont originaires des Pays-Bas.

Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine.

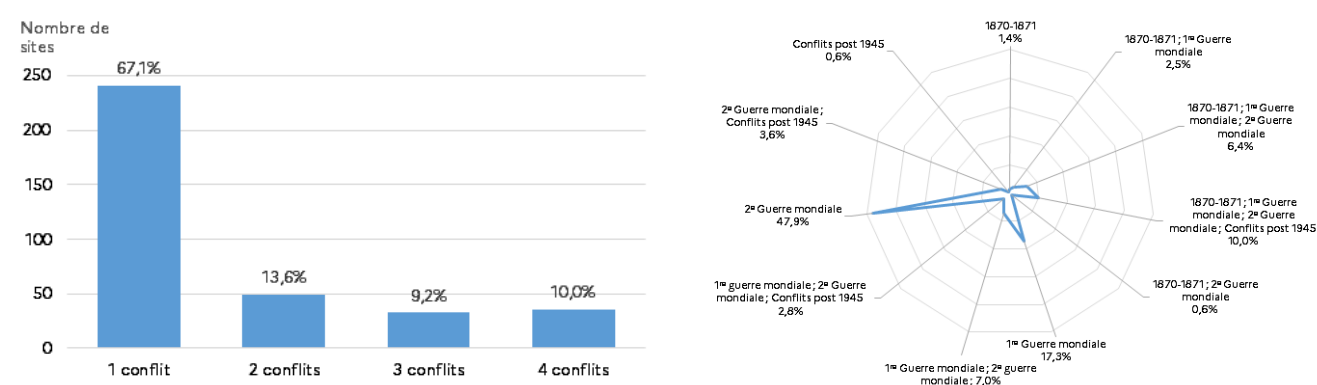
Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

LES DEUX TIERS DES SITES ABORDENT UN SEUL CONFLIT CONTEMPORAIN

Une grande majorité des lieux de mémoire (67,1 %) ne se concentrent que sur un seul conflit et 10,0 % des sites abordent l'ensemble des conflits contemporains (**Figure 4**). Ces derniers sont ainsi en mesure d'attirer des visiteurs diversifiés, soit 11,7 % de l'ensemble de la fréquentation des lieux de mémoire. Près d'un touriste étranger sur 4 visite ces sites multi-conflits.

Dans les sites consacrés à un seul conflit, c'est la Seconde Guerre mondiale qui y est très majoritairement abordée. 20,3 % de ces sites, se trouvent en Normandie et 16,9 % dans la région Grand Est. Ces régions ont joué un rôle important dans le déroulement de la guerre, en particulier pendant la Bataille de Normandie en 1944, qui a marqué le début de la libération de l'Europe occidentale de l'occupation nazie. La région Grand Est conserve des vestiges de la ligne Maginot et surtout ceux du camp de Natzweiler-Struthof, unique camp de concentration nazi installé sur le territoire français. Un cinquième des lieux de mémoire sont exclusivement dédiés à la Première Guerre mondiale, ce qui montre que ce conflit continue de marquer les mémoires. Ils sont majoritairement présents dans les régions Grand Est (48,4 %) et Hauts-de-France (41,9 %).

Figure 4 : Répartition des sites de mémoire en 2023 par conflits abordés



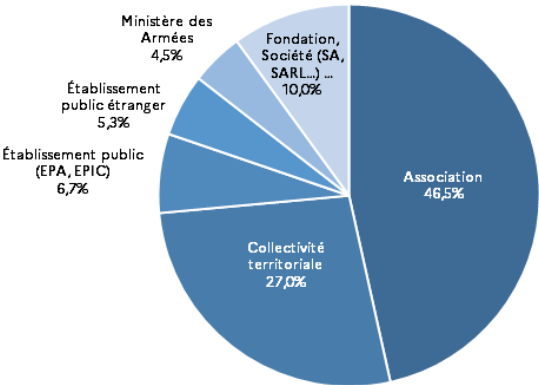
Lecture : 67,1 % des sites de mémoire ne présentent qu'un seul conflit. Parmi ces derniers, 47,9 % sont consacrés à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.
Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine.
Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

LES ASSOCIATIONS GÈRENT PRÈS DE LA MOITIÉ DES LIEUX DE MÉMOIRE

Les associations sont des acteurs clés dans la préservation de l’histoire des sites de mémoire. Près de la moitié de ces sites sont gérés par des associations. Un quart de ces lieux de mémoire sont pris en charge par des collectivités territoriales, témoignant ainsi de l’importance accordée à la mémoire collective par les autorités locales (Figure 5).

Figure 5 : Répartition des sites de mémoire en 2023 par catégorie juridique du gestionnaire

Au total, ces sites emploient 10 910 personnes dévouées à la préservation de notre patrimoine (Figure 6). Parmi elles, 82,8 % sont des bénévoles, dont 65,7 % sont des bénévoles dits réguliers, qui consacrent une partie de leur temps libre à cette cause. Les salariés ne représentent que 15,3 % de l’emploi dans ces sites, témoignant de l’importance du bénévolat dans la gestion de ces lieux de mémoire.



Lecture : 46,5 % des sites de mémoire sont gérés par une association.
Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine.
Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

Figure 6 : Répartition des emplois en 2023 par type d’emploi et catégorie juridique du gestionnaire.

	Association	Collectivité territoriale	Établissement public (EPA, EPIC)	Établissement public étranger	Ministère des Armées	Fondation, Société (SA, SARL...)	Ensemble des sites
Bénévoles	8 066	424	162	59	168	151	9 030
- bénévoles réguliers	5 733	71	20	1	63	47	5 935
- bénévoles non réguliers	2 333	353	142	58	105	104	3 095
Salariés	219	416	459	207	83	286	1 670
- salariés temps plein	145	301	446	191	74	240	1 397
- salariés temps partiel	74	115	13	16	9	6	273
Personnels mis à disposition	52	29	35	12	9	6	143
Autres personnels	29	13	5	0	9	11	67
Ensemble	8 366	882	661	278	269	454	10 910

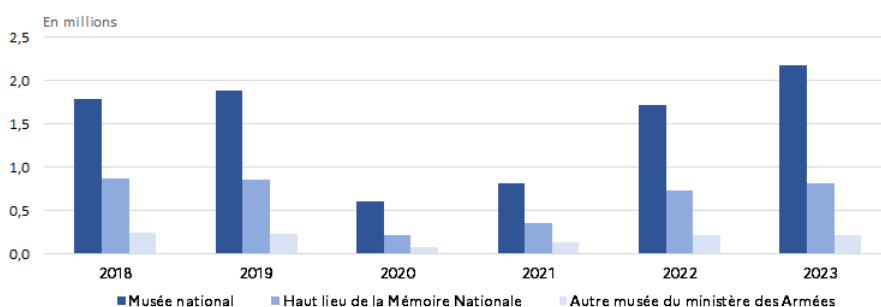
Lecture : Les associations emploient 8 066 bénévoles, dont 5 733 bénévoles réguliers.
Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine répondants.
Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

LE PATRIMOINE MÉMORIEL ET CULTUREL DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Le ministère des Armées et des Anciens combattants est le deuxième acteur culturel de l'État après le ministère de la Culture. Son patrimoine muséal se compose de plusieurs musées répartis sur l'ensemble du territoire, dont 4 qui ont le statut d'établissement public et relèvent de sa tutelle : le musée de l'Armée, le musée de l'Ordre de la libération, le musée de l'Air et de l'Espace et le musée national de la Marine avec ses 4 pôles. Le musée de la Marine de Paris a rouvert ses portes en novembre 2023 après plusieurs années de travaux. En un mois et demi, il a accueilli plus de 76 000 visiteurs. Le patrimoine du ministère des Armées et des Anciens combattants comprend également 10 hauts lieux de la mémoire nationale et quinze musées d'armes relevant de l'armée de terre ainsi que du service de santé des armées. Tous ces sites représentent près d'un quart de la fréquentation totale des sites de mémoire. Cinq des quinze sites mémoriels les plus visités appartiennent au patrimoine du ministère des Armées et des Anciens combattants. La fréquentation de ce patrimoine a fortement augmenté (+20,9 %) entre 2022 et 2023, tout particulièrement pour certaines institutions (**Figure 7**). Par exemple, le Musée de l'Ordre de la Libération a enregistré une augmentation de sa fréquentation de 59,4 %, tandis que le Musée de l'Air et de l'Espace a connu une augmentation de 56,7 %. Cependant, la fréquentation du musée national de la Marine à Rochefort a diminué de 34,8 %.

En définitive, sur la période allant de 2019 à 2023, la fréquentation du patrimoine mémoriel et culturel du ministère des Armées et des Anciens combattants a augmenté de 7,5 % et a donc atteint un niveau supérieur à la période d'avant Covid.

Figure 7 : Évolution de la fréquentation du patrimoine mémoriel et culturel du ministère des Armées et des Anciens combattants

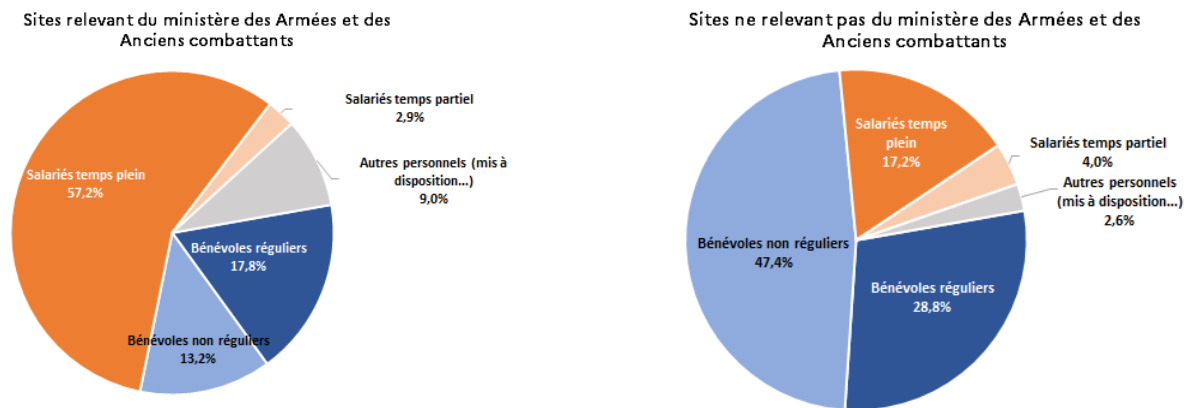


Lecture : En 2023, les musées nationaux ont enregistré une fréquentation totale de 2,2 millions d'entrées.

Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine.

Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (ELFM) 2024 - OED.

Figure 8 : Répartition en 2023 des emplois des sites du ministère des Armées et des Anciens combattants



Lecture : Les sites de mémoire sous tutelle du ministère des Armées emploient 17,8 % de bénévoles réguliers alors que pour les autres sites de mémoire, ils représentent 28,8 %.

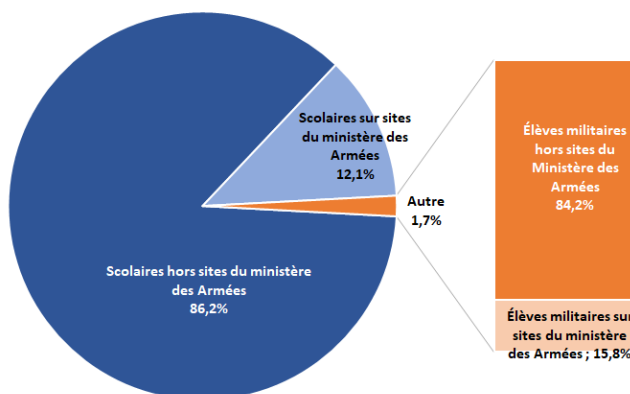
Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine hors nécropole de Notre-Dame-de-Lorette.

Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

Le site de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette compte plus de 4 000 gardes d'honneur bénévoles, ce qui représente 44,3 % de l'emploi bénévole total de l'ensemble des lieux de mémoire. Hormis ce site, le personnel des sites relevant du ministère des Armées et des Anciens combattants est principalement composé de salariés, qui représentent 60,0 % de l'effectif total, tandis que les musées en dehors de cette sphère emploient des salariés à hauteur de 21,2 % (**Figure 8**).

En 2023, le nombre de visites scolaires a significativement augmenté, atteignant 1,02 million en 2023, ce qui représente une augmentation de 24,8 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces visiteurs scolaires, 12,1 % se sont rendus dans des lieux de mémoire gérés par le ministère des Armées et des Anciens combattants (**Figure 9**). Les sites mémoriels du ministère ont accueilli 15,8 % de l'ensemble des élèves militaires ayant visité des lieux de mémoire.

Figure 9 : Répartition des visites scolaires en 2023



Lecture : 12,1 % des visites scolaires se sont déroulées dans des sites de mémoire sous la tutelle du ministère des Armées.

Champ : Lieux de mémoire de conflits contemporains de France métropolitaine.

Source : Enquête de fréquentation des lieux de mémoire (EFLM) 2024 - OED.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude prend en compte les seuls sites mémoriels répertoriés comme pouvant s'appuyer sur un système de comptage de leur fréquentation et ainsi capables de la quantifier. Certains lieux de mémoire sont ainsi sous-représentés comme les nécropoles nationales et les carrés militaires, car la quantification du nombre de visiteurs y est difficile à mettre en place.

L'enquête s'est déroulée entre février et juin 2024. Durant cette période, 421 sites ont été interrogés par la voie d'un questionnaire en ligne et de relances par mail et téléphone. Pendant la collecte, 2 hors champ ont été repérés et retirés de la base. Le taux de réponse globale de l'enquête sur la fréquentation des lieux de mémoire 2023 est de 86 %, soit 2 points de plus que l'enquête de 2023.

Dans l'analyse des résultats de cette présente étude, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ont été rassemblées afin de respecter le secret statistique.

Une comparaison est réalisée dans la première partie de cette étude avec les données du DEPS du ministère de la Culture sur la fréquentation des patrimoines, et particulièrement des musées nationaux. Ces données sont obtenues par collecte auprès des établissements patrimoniaux.

DÉFINITIONS

Lieux de mémoire des conflits contemporains

Par convention, les conflits contemporains débutent avec la guerre de 1870-1871 à la suite de laquelle les belligérants ont pris en compte la nécessité de prendre soin des tombes des soldats se trouvant sur leur territoire. La période historique des conflits concernés couvre la guerre franco-allemande de 1870-1871, les deux guerres mondiales, les guerres de décolonisation, d'Indochine et d'Afrique du Nord et les opérations extérieures depuis 1963. Les lieux de mémoire de ces conflits peuvent être des musées, des mémoriaux, des centres d'interprétation, des champs de bataille, des nécropoles, des carrés militaires, des monuments aux morts ou d'autres ouvrages mémoriels.

Les hauts lieux de la mémoire nationale

Les hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) sont la propriété de l'État et placés sous la responsabilité du ministère des Armées et des Anciens combattants. Au nombre de dix, ils perpétuent la mémoire des guerres des conflits contemporains depuis 1870. Chaque haut lieu présente un caractère national et emblématique d'un aspect d'un de ces conflits. Par le symbole qu'ils représentent, les HLMN contribuent au lien Armée-Nation par l'entretien de la mémoire collective. Lieux de commémoration, d'histoire et d'éducation, ils s'inscrivent également dans les parcours du tourisme de mémoire. Ces hauts lieux sont confiés en gestion à l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaC-VG)¹.

¹ Pour plus d'informations : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHEL A., *Le tourisme international de mémoire*, Les chemins de la mémoire, n° 283, été 2023.
- DERVEAUX A., BERNADET M., *Animer et rendre vivant les sites de mémoire pour continuer à se souvenir et à transmettre en phase avec les enjeux d'aujourd'hui*, Revus Espaces, n° 379, juillet 2024.
- DEPS – Pôle Dynamiques territoriales (ministère de la Culture), *Fréquentation des patrimoines 2024*, Patrimostat, septembre 2024.
- Observatoire économique de la défense, *Chute de la fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains en 2020*, OED, EcoDef Statistiques, n° 187, juillet 2021.
- PRENÉ L., *Avec la fin des restrictions sanitaires, la fréquentation des lieux de mémoire des conflits contemporains bondit en 2022*, OED, EcoDef Statistiques, n° 235, novembre 2023.

ÉCODEF - STATISTIQUES

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse ÉcoDef par courriel (format pdf). Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications de l'OED sur Internet à l'adresse : www.defense.gouv.fr/ssm

Observatoire Économique de la Défense

(SGA/DAF/OED) Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin, CS 21623,
75509 Paris CEDEX 15

Directrice de la publication : Chloé Mirau

Rédacteur en chef : Pierre Greffet

Auteure : Sylvie Plantevignes

Maquettage et réalisation : OED, SGA/Com

Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : EcoDef (En ligne)